



Intervention de Cachan Ensemble en Conseil Municipal du 09.04.2015 sur le budget primitif

<http://cachan-ensemble.fr/>

Madame la Première adjointe au Maire,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal.

Nous pensons que cette année le vote du budget primitif est très particulier.

La baisse de l'ordre de 13% de la DGF, les coûts que la commune doit assumer pour les rythmes scolaires, le coût des acquisitions foncières commencent à peser très fortement sur la collectivité au point de compromettre à terme les politiques sociales et environnementales que le budget 2015 préserve encore.

Le solde de la section de fonctionnement, c'est-à-dire le volume d'argent disponible pour des investissements, baisse d'année en année depuis 2010, pour atteindre cette année un solde négatif :

2010	2011	2012	2013	2014
2.2M€	1.8M€	1.5M€	0.7M€	-0.6M€

Le budget 2014 qui était présenté à l'équilibre fait pour la première fois depuis longtemps apparaître un solde négatif pendant son exécution.

Nous verrons avec le compte administratif, quand il nous sera communiqué, d'où vient cette dérive.

Le budget 2015 est plus contraint encore, la baisse de la DGF est même supérieure de 148 k€ à ce qui est inscrit dans le budget, le coût de la réforme des rythmes scolaires se fait sentir en année pleine.

La ville doit maintenir ses politiques sociales et développer une politique environnementale à la hauteur des enjeux climatiques, de la conférence Paris Climat 2015.

Comment ferez-vous dans ces conditions ?

M. le Député maire nous a affirmé pendant le débat d'orientation budgétaire qu'il avait voté la Loi de Finances réduisant les dotations, que c'était le seul budget possible !

Eh bien, nous vous posons la question : quelles seront les conséquences de cette réduction des dotations à Cachan ?

Pour la section d'investissement

Si la dette avait été contenue l'an dernier, ce n'est pas le cas cette année.

Vous nous avez dit fièrement que la commune se désendettait : 3.2 M€ d'emprunt prévu en 2014 pour 4.1 M€ de capital remboursé.

Il faut racheter les biens préemptés avec l'aide de la SAF.

- Au 30 juin de cette année, les biens situés dans les périmètres D, E et dans la ZAC du Coteau vont coûter 5,7 M€ à la Ville.
- Les autres périmètres viendront à échéance en 2016 pour le périmètre H, en 2018 pour les périmètres C, F et I et en 2019 pour le périmètre B, avec des montants annuels qui, à ce jour, se situent entre 2,2 M€ et 4,2 M€.

Tournant dangereux également sur les techniques comptables : vous anticipez en recette des cessions d'actif, par exemple les terrains de la rue Cousté, objet de la délibération n°6 qui n'est pas encore votée, et vous affectez 2.5 M€ d'une cession non encore réalisée, non identifiée pour nous, à la diminution de l'encours de la dette.

Malgré ces procédés, qui en droit privé relèvent de la « cavalerie », l'endettement augmente de près de 4.2 M€, passant fin 2014 de 44.9 M€ à 49.1 M€ fin 2015.

A ce stade, nous refusons cette politique de fuite en avant et demandons de cibler les acquisitions foncières sur les secteurs stratégiques (Carnot et Aristide Briand) et d'être un peu plus imaginatif quant à l'évolution du quartier Cousté-Dolet, pour limiter notre dépendance vis à vis des Cogedim, Bouygues, Akerys et consorts.

Vous allez nous dire que tout cela, c'est de l'utopie, et mettre en avant les sacro-saints objectifs financiers, mais

- Comment ferez-vous Madame la Première adjointe si demain le prix des terrains baisse de façon importante ?
- Comment ferez-vous si les taux d'intérêts repartent à la hausse ?
- Comment ferez-vous si vous ne trouvez pas d'investisseur pour acheter les terrains que vous proposez ?

Le budget proposé permet pour cette année de passer l'exercice comptable en maintenant les budgets de solidarité de la commune. Nous vous en rendons acte.

Pour conduire une politique environnementale ambitieuse, pour pérenniser l'aide aux associations, pour avoir les réserves qui permettront un jour d'intervenir à nouveau sur le logement social, pour garantir les solidarités élémentaires envers nos concitoyens en difficulté, nous affirmons qu'il est urgent de changer de politique.

Mesdames et Messieurs les conseillers, c'est votre responsabilité d'élu qui est en cause. Vous avez le devoir de garantir dans le temps les conditions de vie de nos concitoyens.

Nous aurons des dépenses importantes sur l'Hôtel de ville, sur le théâtre et sur le maintien du patrimoine.

Les actifs immobiliers ne permettent pas d'envisager des cessions rapides. Il faudra vivre longtemps avec 6 M€ de dépenses liées au service de la dette. Je vous laisse mettre ce chiffre en rapport avec les dépenses de solidarité.

Le groupe Cachan Ensemble propose :

- de limiter de façon drastique les acquisitions foncières et de redéfinir les périmètres de préemption renforcée : la ville est propriétaire de suffisamment de biens pour que le risque d'action des promoteurs soit enrayé ;
- de concentrer l'argent public sur des projets viables à court terme ;
- d'abandonner les préemptions sur l'îlot Vazier et revenir au zonage et au règlement précédents pour que cette zone ne soit pas livrée à l'appétit du marché immobilier ;
- de réévaluer immédiatement l'impact des investissements prévus et, le cas échéant, réduire l'ampleur des travaux ou les reporter.

C'est uniquement à ce prix que la ville pourra financer sa politique sociale et environnementale.

Une commission en charge du budget, présidée par un membre de l'opposition municipale, crédibiliserait ce travail.

Nous sommes des gens « de gauche ». Le débat d'orientation budgétaire a au moins eu le mérite de nous montrer ce que sont les préjugés de la droite. Pour nous la solidarité n'est pas qu'un mot : nous devons la garantir à long terme.

Il n'y a pas qu'un seul budget possible. En votant, pensez bien que les politiques d'austérité sont venues de marchés immobiliers surestimés. Les bulles immobilières espagnoles et irlandaises, et bien sûr les « subprimes » aux États Unis.

Cette année, compte tenu des analyses que nous avons faites et exposées, nous voterons contre ce budget primitif.

Mesdames et Messieurs les conseillers, c'est votre responsabilité d'élu et de citoyen de refuser un projet qui à court terme nous obligera à revoir à la baisse le contenu réel des politiques de solidarité et qui empêchera de conduire la politique environnementale nécessaire.